

Rôle de l'Infirmier(ère) Stomathérapeute auprès du patient

Avant l'intervention

• Conseiller et orienter

- Vérifier que les informations données par le chirurgien ont été bien comprises.
- Compléter ces informations.
- Écouter, répondre aux questions.
- Présenter le matériel.
- Repérer avec le patient le futur emplacement de la stomie : prise en compte de sa morphologie et de ses habitudes de vie.
- Orienter vers les professionnels de santé (diététiciens, psychologues, assistantes sociales, associations de patients, etc.).

• Débuter l'accompagnement du patient et de son entourage

• Identifier les besoins spécifiques du patient

- Besoins fondamentaux, habitudes de vie, éventuels problèmes physiques, psychiques, sociaux et professionnels.

• Champs de compétences

- Stomie de dérivation digestive ou urinaire.
- Stomie d'alimentation : gastrostomie, jéjunostomie.
- Plaies chirurgicales complexes.
- Plaies chroniques : escarres, ulcères.
- Appareillages des fistules.
- Troubles de la continence.
- Mastectomie.

• Enseignement

• Travaux de recherche en soins cliniques



Après l'intervention

• Pendant l'hospitalisation

- Education aux soins (patient et entourage).
- Relation d'aide.
- Soutien et formation de l'équipe soignante.
- Adaptation de l'appareillage.
- Dépistage des complications.

• À la sortie de l'hôpital

- Prescription de sortie.
- Informations complémentaires : contacts, adresses utiles, prochain rendez-vous, etc.
- Transmission avec les équipes relais.

Après l'hospitalisation

- Surveillance.
- Réponse aux questions.
- Poursuite de l'éducation et de la relation d'aide.
- Traitement des complications.
- Orientation vers les professionnels concernés.
- Modification de l'appareillage si nécessaire.

• Un travail transversal :

Afin d'apporter une solution personnalisée et un confort optimal à chaque patient, l'infirmier(ère) stomathérapeute maintient une relation étroite avec :

- Le patient et son entourage.
- Les différentes équipes médicales et para médicales (hospitalisation ou en ville).
- Les associations.
- Les laboratoires.
- Les prestataires & pharmaciens.